

# Le Reflet de nos ressources

Le bulletin d'information de la Direction générale du Bas-Saint-Laurent

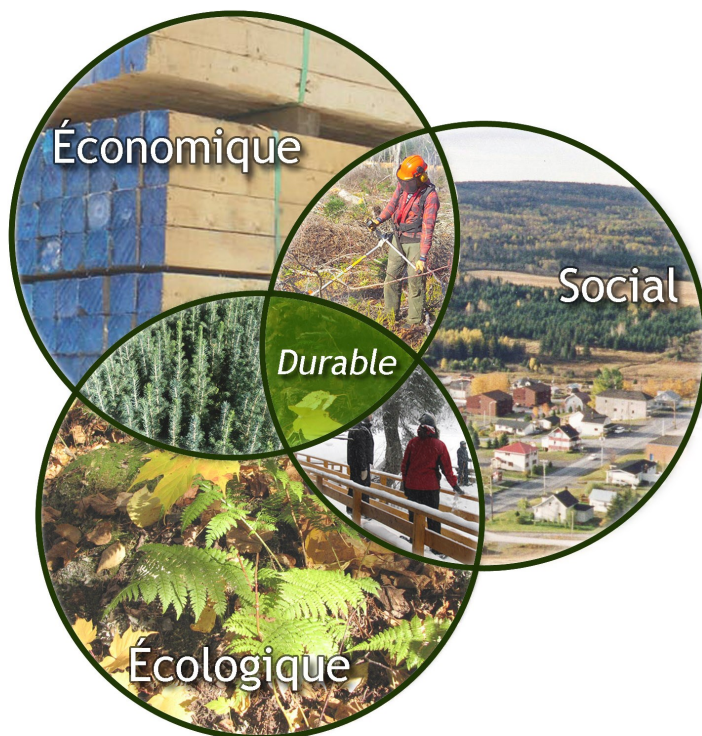
Numéro 4, automne 2014



Photo : MRN, Lac Matane

## Dans ce numéro :

- Page 2 - [Mot du directeur général](#)
- Page 4 - [Nouveau régime forestier](#)
- Page 6 - [Randonnée en forêt](#)
- Page 7 - [Comités de santé et sécurité au travail](#)
- Page 8 - [Rencontre annuelle](#)
- Page 10 - [Un français impeccable!](#)
- Page 11 - [Capsule SGE](#)
- Page 12 - [Besoin de plants forestiers?](#)
- Page 13 - [Migration vers Windows 7](#)
- Page 14 - [Le chantier feuillu](#)
- Page 15 - [Des départs, en mouvement, des arrivées](#)
- Page 16 - [Vie sociale](#)



# Mot du directeur général

Bonjour à tous,

L'hiver est déjà à nos portes, vivement l'arrivée de la neige et le temps des Fêtes qui devraient permettre à tous de laisser derrière nous ce mois de novembre qui semble plus gris que les dernières années, et surtout de passer du bon temps avec nos proches et relaxer.

Nous vivons actuellement dans notre organisation une année charnière avec le Ministère qui a été scindé. Certaines fonctions importantes relèvent dorénavant du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et cela a entraîné la séparation récente des effectifs. De plus, nous devons en même temps gérer tous les changements annoncés dans le cadre de la revue des programmes et la réorganisation des fonctions de l'État. Ces changements nous affectent nécessairement dans notre quotidien, dans nos tâches et dans nos relations avec nos collègues et aussi nos partenaires externes, comme la CRÉ. Il est normal que cette situation entraîne de l'insécurité et certainement de la frustration pour plusieurs d'entre nous.



Il va de soi que nous vivons encore dans les prochains mois des ajustements importants dans nos structures et nos mandats le temps que la stabilité revienne. Cependant, avec la qualité de l'équipe en région, je suis pleinement confiant que nous saurons relever ces défis ensemble. Par ailleurs, je vous assure que l'équipe de gestion travaille au quotidien afin de maintenir les effectifs et s'assurer de minimiser les conséquences de tous ces changements sur le personnel et la réalisation de nos mandats.

À l'intérieur du Ministère, la région du Bas-Saint-Laurent est souvent citée en exemple pour la qualité de ses travaux et des services rendus, c'est une grande source de fierté et c'est grâce à vous tous. Le travail de toutes les personnes liées à la mission serait impossible sans notre personnel de soutien qui nous accompagne et nous épaulé au quotidien (secrétariat, informatique, géomatique, administration, etc.).

Les défis demeurent importants et les résultats de la dernière année sont au rendez-vous :

- Réalisation des travaux d'éclaircie commerciale.
- Livraison des inventaires.
- Réalisation des planifications tactiques et opérationnelles.
- Travaux relatifs à la concertation et l'harmonisation des interventions avec les partenaires en région (TGIRT, autochtones, entreprises sylvicoles, CRÉ, etc.).
- Dépôt d'une stratégie dans le dossier TBE.
- Etc.

## ***Le Ministère au cœur du développement régional :***

Les Bas-Laurentiens entretiennent une réelle passion et un sentiment d'appartenance indéniable pour le milieu forestier et ses ressources. Cette passion n'est pas étrangère à la place qu'occupe la forêt en région.

- Une industrie du bois qui occupe le premier rang du secteur manufacturier avec 38 % des emplois.
- Un secteur de l'aménagement forestier des plus dynamique, tant en forêt publique que privée.
- Une industrie acéricole qui représente le deuxième secteur d'activité économique en milieu forestier avec ses 500 emplois équivalents temps plein et 40 % des entailles du territoire public québécois. Une industrie de la faune dynamique sur l'ensemble du territoire avec ses deux espèces vedettes que sont l'orignal et le saumon.

Ainsi, notre Ministère est un acteur de premier plan pour accompagner les acteurs régionaux et favoriser la création de richesses. À cette fin, dans le cadre de notre *système de gestion environnementale* (ISO 14001) nous nous sommes dotés d'une politique environnementale et forestière qui situe l'aménagement durable des forêts et la protection de l'environnement au premier rang de nos préoccupations organisationnelles.

En matière de développement socio-économique, la politique comprend deux engagements primordiaux pour lesquels le Ministère joue un rôle de premier plan :

**« Assurer la participation du public, des détenteurs de droits et des communautés autochtones dans les processus de gestion forestière et prendre en compte leurs intérêts, leurs valeurs et leurs besoins ».** On parle ici d'harmonisation, mais aussi d'acceptabilité sociale.

**« Promouvoir, par ses interventions, le développement économique régional issu de la mise en valeur des ressources naturelles »**

Au cours des dernières années, le Ministère et particulièrement le personnel de notre région, a su développer une réelle expertise dans le développement durable et nous faisons partie de ceux qui font la différence; je suis convaincu que nous relèverons les défis importants qui nous attendent pour participer à l'essor économique et social de notre région.

Paul Saint-Laurent, ing. f.  
Directeur général

# Nouveau régime forestier

Greg St-Hilaire, ing. f., M. Sc.  
Responsable des communications  
Direction générale

VOIC - L'art de travailler en mode solutions.

Lors du précédent numéro, je me targuais que les plans d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) comptaient pas moins de 17 « VOIC », c'est-à-dire 17 « valeurs, objectifs, indicateurs et cibles (d'aménagement forestier). De quoi être fiers !

Quoique... dit comme cela, on est en droit de se demander « k'est-ce que ça mange en hiver » des VOIC ?

Alors, allons-y! Tout d'abord, il faut garder à l'esprit que chaque VOIC est le fruit d'un exercice de concertation entre les partenaires forestiers de la région. Autrement dit, les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (ou tables GIRT pour les intimes!) ont été le théâtre de nombreuses discussions où les acteurs devaient s'entendre sur les enjeux de nos forêts et trouver des solutions qui soient acceptables pour tous. La clef de voûte de ce processus est l'identification des valeurs (le « V »!), car pour trouver une solution, il faut au préalable s'entendre sur le problème ! Ainsi, les acteurs de la région du Bas-Saint-Laurent ont identifié 17 valeurs (enjeux) qui devaient être traitées dans le PAFIT. Facile ? Non, pas du tout !

Il ne faut pas oublier que les défis de concertation en foresterie sont souvent associés à des conflits de valeurs. Ainsi, les intervenants auront des objectifs divers, que ce soit de conservation, de récréation ou d'exploitation d'une ou de toutes les ressources forestières (le bois, la faune, les paysages, etc.). Bien sûr, certaines valeurs sont *a priori* contradictoires.

Toutefois, lorsqu'il y a une reconnaissance mutuelle des enjeux entre les partenaires (ex : l'habitat de la martre pour le trappeur, l'habitat de l'orignal pour le chasseur, le coût de la matière première pour l'industrie de transformation du bois, etc.), il devient possible de mettre cartes sur table et trouver des solutions beaucoup plus acceptables pour tous.

En fait, une fois les valeurs (enjeux) convenues, il ne reste qu'à définir l'objectif poursuivi pour cette valeur (veut-on maintenir ou améliorer la situation actuelle?), l'indicateur adéquat (quelles données va-t-on utiliser pour le suivi ?) et la cible à atteindre (quelle est la qualité minimale de l'habitat pour que je puisse pratiquer mon activité ?).

En somme, cela prend du temps, beaucoup d'écoute, un peu d'eau (pour en mettre dans son vin !) et une touche d'ingéniosité afin de trouver de nouvelles solutions et les synergies possibles !



## Exemple de VOIC

### Le bois mort

#### Valeur

On observe une raréfaction du bois mort dans les forêts aménagées.

#### Objectifs

Réduire les écarts de disponibilité de certaines formes de bois mort qui existent entre la forêt actuelle et la forêt naturelle.

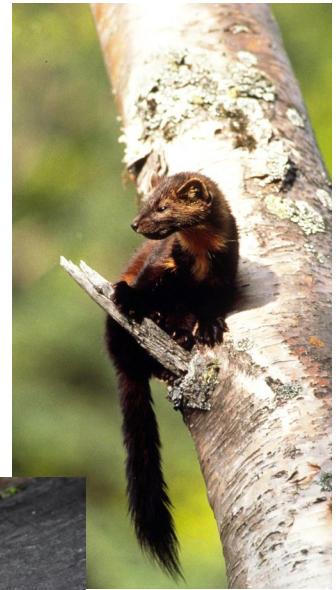
#### Indicateurs

Pourcentage de rétention de legs biologiques représentatifs dans 1) les coupes totales et 2) les coupes partielles.

#### Cibles

- 1) 20 % des coupes totales avec rétention de legs biologiques.
- 2) 100 % des coupes partielles avec rétention de legs biologiques.

Quel est l'impact de la raréfaction du bois mort sur la biodiversité? Quelles stratégies seront utilisées pour atteindre les cibles? Qu'est-ce qu'un legs biologique? N'hésitez pas à consulter les PAFIT pour en apprendre davantage!



Martre d'Amérique  
Fred Klus, MFFP



Grenouille des bois  
Frédéric Lelièvre, MFFP



Pic à dos noir,  
Pierre Bernier, MFFP



Petite Nyctale,  
Charles Maisonneuve, MFFP

# Randonnée en forêt

Julie Gaudreault, chronique à la Lettre,  
L'Action de l'Est, septembre 2014 p. 14

Le début de l'automne est une période magnifique pour la randonnée en forêt. Il n'est pas nécessaire d'être scientifique pour observer les phénomènes qui transforment le paysage forestier; il suffit de marcher plus lentement. Voici certains termes à connaître pour en parler.

Quiconque a déjà eu la chance de se promener du côté nord de l'île Saint-Barnabé, en face de Rimouski, a sans doute remarqué les nombreux arbres déracinés ou cassés par le vent. Ces arbres brisés forment ce qu'on appelle un *chablis*. Les débris qu'ils deviennent se distinguent cependant des *chicots*, qui sont des arbres morts, mais encore debout.

Le vieillissement, qui affaiblit les arbres, peut favoriser les chablis. C'est notamment ce qui arrive lorsqu'un arbre est affecté par la *carie*, c'est-à-dire la décomposition du bois par des champignons. Sa résistance est graduellement diminuée. Bien que parfois triste à voir, il faut savoir qu'un chablis n'est pas un désert, mais un oasis pour nombre de plantes, d'insectes, d'oiseaux et de mammifères !

Il arrive qu'on observe la régénération qui s'établit à travers le chablis. Une jeune branche encore verte, un *rameau*, peut vous fouetter le visage. Par ailleurs, les pousses portent des noms distincts. Les plus connues sont les *semis*, issus de la germination de graines, mais il existe des pousses qui naissent au-dessous du sol, à partir d'une racine, qu'on appelle *drageons*. On rencontre aussi des pousses basées sur une souche, les *rejets de souche*.

Dans un autre ordre d'idées, l'expression *ne pas être sorti du bois* a longtemps été critiquée au Québec parce qu'il s'agit d'un calque de l'anglais *we're not out of the woods yet*. Il est vrai que des solutions de rechange existent : *ne pas être au bout de ses peines*, *ne pas en avoir fini*, etc. On attribue pourtant les paroles suivantes au roi Louis IV lui-même : *c'est à force de marcher tout droit qu'on finit par sortir du bois*. Elles rappellent l'idée derrière l'expression québécoise : la persévérance est de mise pour se sortir du pétrin.

Il est bon de savoir que le sens québécois de l'expression n'apparaît qu'en 2002 dans le *Robert Collins*. On y trouve en effet *sortir du bois pour se manifester*, selon l'usage français, et *on n'est pas sorti du bois pour on n'est pas tiré d'affaire*, suivant l'usage québécois. L'expression québécoise a finalement été recensée, une reconnaissance notable !



PATP : Sentier national

# Comités de santé et sécurité au travail

Louise Hardy,  
Technicienne en aménagement du territoire  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

## L'ergonomie ADAPTE-toi

Saviez-vous qu'il existe un système d'apprentissage en ligne permettant d'évaluer et d'adapter adéquatement votre poste de travail, et ce, par vous-même ? Il permet aussi de maximiser votre environnement de travail en ajustant au besoin votre équipement étape par étape.

Vous aurez la possibilité de répondre au questionnaire à la fin de chaque étape pour valider vos nouvelles connaissances. Vous pourrez également être amené à changer ou modifier certaines habitudes ou postures, mais après quelques jours, vous devriez en ressentir les effets positifs. De plus, l'onglet santé physique vous proposera des exercices tout aussi bénéfiques.

- ⇒ Rendez-vous sur le site de l'APSSAP (Association paritaire santé et sécurité administration publique).
- ⇒ Cliquez sur Utiliser ADAPTE.
- ⇒ Cliquez sur Connexion (en haut à droite).
- ⇒ Choisissez Version optimisée, Étape suivante.
- ⇒ Continuez et le système ADAPTE vous guidera dans les différentes dimensions de votre environnement de travail, fauteuil, clavier, souris...

Si, avec la meilleure volonté du monde, vous n'avez pas réussi, avec l'aide d'ADAPTE, à corriger la problématique que vous vivez, faites-en part à votre supérieur immédiat et ce dernier prendra contact avec nos ressources locales en ergonomie. Pour plus de détails, vous trouverez la procédure régionale pour les demandes d'ajustement des postes de travail sur :

[O:\GDE\\_DGR\R\\_humaines\Sante\\_Securite\Prevention\PR\\_Demandes\\_ajustement\\_postes\\_travail.pdf](O:\GDE_DGR\R_humaines\Sante_Securite\Prevention\PR_Demandes_ajustement_postes_travail.pdf)

## Bilan des interventions en ergonomie

Depuis avril 2014, plusieurs demandes d'ajustement de poste de travail ont été acheminées à notre équipe d'intervention locale en ergonomie. Dans la plupart des cas, une trentaine de minutes ont suffi pour apporter des correctifs et ainsi améliorer le confort au travail des employés. Dans d'autres cas, une à deux heures ont été nécessaires, pour effectuer les ajustements. Quelques cas plus complexes ont nécessité l'intervention d'une ergonome de l'APSSAP.

En résumé, depuis avril 2014 l'équipe a réalisé :

- ⇒ 6 évaluations complètes avec ajustement du poste dont 3, avec l'aide de l'ergonome de l'APSSAP.
- ⇒ 6 ajustements plus sommaires et transmission de conseils pour ajustements spécifiques.

L'achat de produits ergonomiques (souris, porte-document, clavier étroit, chaise) a permis, dans certains cas de compléter l'ajustement de l'environnement de travail des employés.

Rappelons que souvent, de simples petits ajustements améliorent le confort et la qualité de travail et peuvent prévenir des problèmes plus importants.



# Rencontre annuelle

Carol Lizotte,  
Adjoint au directeur général,  
Direction générale

C'est le 23 septembre dernier que s'est tenue la rencontre annuelle des employéEs de la Direction générale. Cette rencontre est une occasion unique pour tout le personnel de la région de se rencontrer et d'échanger.

Tous se sont donné rendez-vous au bureau de Rimouski pour 8 h. L'avant-midi s'est déroulé sur le territoire de la ZEC du Bas-Saint-Laurent par une 1<sup>ère</sup> visite de coupe de jardinage dans un peuplement de cèdres où Félix Tremblay a su capter l'intérêt de ses auditeurs par ses explications fort intéressantes. Une éclaircie commerciale réalisée dans une plantation d'épinettes blanches du début des années 80 était à l'horaire, Luc Gagnon et Félix Tremblay ont animé conjointement cette 2<sup>e</sup> visite. De plus, les employéEs ont pu voir certaines machines forestières en cours d'exécution. De leurs côtés, Mélanie Rioux et Christian Proulx ont expliqué l'évolution de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) dans notre région, de ses impacts appréhendés sur la forêt et du plan d'action élaboré par la Direction des opérations intégrées pour faire face à l'épidémie.

Le repas a été servi au pavillon de la Forêt d'enseignement et de recherche (FER) de Macpès à Sainte-Blandine. Après quoi, nous avons souligné les 25 ans de services de Sonia Bernier, France Roy et Jean-Guy Dionne.

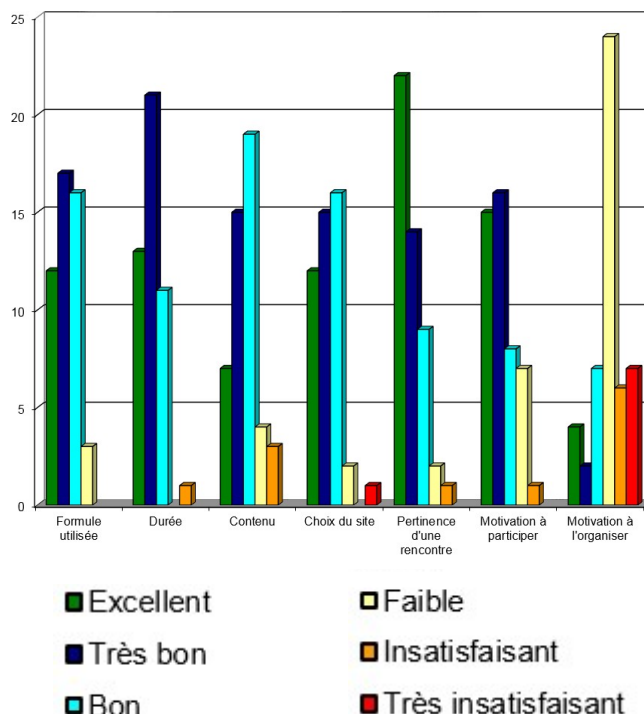
Paul Saint-Laurent s'est entretenu avec les employéEs pour discuter, entre autres, d'orientations ministérielles et de priorités régionales. Enfin, nos hôtes (Cégep de Rimouski) ont pris quelques minutes pour expliquer leurs mandats et défis à l'égard de ce magnifique territoire voué à l'enseignement et à la recherche forestière.

Dans l'après-midi, Éric Beaulieu et Jean-Guy Dionne ont présenté des travaux d'éclaircie précommerciale réalisés en 2013 par la FER de Macpès et ensuite, après une petite marche de 800 mètres, Sonia Bernier et Georg Couture nous accueillait sur l'imposante passerelle de VTT qui enjambe la Rivière Rimouski.

À 16 h, chacun d'entre nous était « confortablement » installé dans l'un des 3 autobus jaunes pour le retour à la maison.

Je tiens une fois de plus à remercier sincèrement chacun des animateurs et animatrices qui ont démontré leur savoir-faire et leur savoir-être tout au long des présentations ainsi que les membres du comité organisateur pour cette agréable journée !

Graphique : appréciation de la journée.







[Pour consulter toutes les photos de la journée](#)

# Un français impeccable !

*Annik Proulx,  
Agente de secrétariat  
Unité de gestion du Bas-Saint-Laurent*

Les secrétaires ont maintenant la toute dernière édition du « Français au bureau », toujours à la fine pointe des subtilités de la langue française.

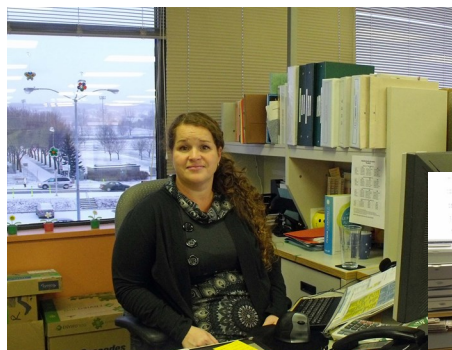
Le personnel de la DGR-01 peut compter sur elles pour faire les corrections appropriées de vos textes, vos courriels, vos documents.

Prenez le temps de passer par elles, nul doute qu'elles sauront vous éviter quelques coquilles égarées ou vous suggérer des améliorations au niveau de la syntaxe.



Ayez le dernier mot sur vos écrits!

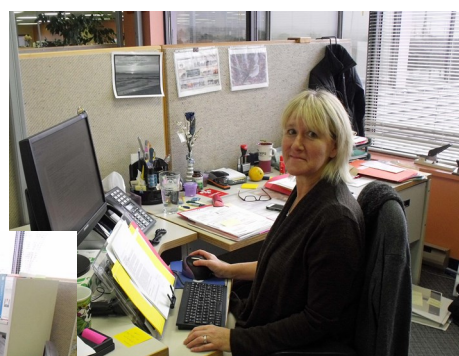
## Voici nos valeureuses correctrices !



Annik Proulx



Sylvie Gagnon



Marielle D'Astous



Jacqueline Jean



Odile Bouchard



Martine Landry

Absente :  
Francine Bélanger et Lisette Caron



*Pierre Pettigrew,  
Coordonnateur environnement régional  
Direction générale*

Une autre saison d'opération s'achève. Le moment sera bientôt venu de dresser les bilans, de proposer des améliorations et de planifier la prochaine saison. On aura alors bouclé un autre cycle d'amélioration continue.

Chacun de vous, à sa façon, contribue à cette boucle d'amélioration perpétuelle. Par exemple, quelles sont les difficultés rencontrées lors des inventaires ou des suivis de chantiers ? Quelles en sont les causes ? Comment les résoudre ? Toutes ces questions et les solutions mises de l'avant sont l'affaire de tous. Ne soyez pas surpris si on fait appel à votre contribution. N'hésitez pas non plus à formuler vos commentaires constructifs.

À cet égard, nous recevons parfois des commentaires d'employés relatifs à telle procédure ou instruction. Ces commentaires sont notamment captés par la fiche de signalement et ensuite acheminés à la personne responsable. Par exemple, l'instruction provinciale relative aux espèces menacées ou vulnérables a été modifiée à la suite d'une observation provenant d'un employé de la région du Bas-Saint-Laurent et qui a été acheminée à la coordonnatrice environnement du SGE. Par cet exemple, on peut voir que l'amélioration continue peut amener des bénéfices qui profitent à toutes les régions.

En terminant, je vous invite donc une fois de plus à avoir l'œil ouvert sur des opportunités d'amélioration ou même des non-conformités et en informer l'équipe de certification via une fiche de signalement. Nous traiterons votre signalement dans les meilleurs délais et, le cas échéant, quelqu'un communiquera avec vous afin que vous fassiez partie de la solution.



Diane Chénard, occupation sans droits

# Besoin de plants forestiers?

## N'oubliez pas d'en faire la demande!

Jean-Yves Allard, technicien principal en foresterie  
Répondant régional en production de plants  
Direction des opérations intégrées

Le point de départ de la mise en production de plants forestiers : la demande pluriannuelle de plants forestiers (DPA).



Jean-Yves Allard, PFD racine nue

La DPA est l'exercice déterminant les besoins de plants forestiers. En octobre, tous les demandeurs de plants en forêt privée et publique sont consultés, afin de préciser le plus possible leurs besoins. La DPA couvre une période de 5 ans (2016 à 2020) mais les périodes de reboisement des 3 prochaines années sont très importantes. Plusieurs plants sont déjà en production et ce qui manque, seraensemencé au printemps prochain. Donc toutes ces informations permettent de valider le reboisement déjà prévu et surtout, de programmer les prochains ensemencements et repiquages des plants à racine nue. L'année 4 et 5 de la DPA est surtout pour la planification des besoins de récolte de semences. La saisie de ces infos est faite directement dans le « Système Plant » ou transmise au responsable régional de la production de plants.

Le responsable de la région doit examiner toutes les données. Dans certains cas, quelques informations sont corrigées comme la [région écologique](#), le type de plants demandé ([réceptient](#) ou [racine nue](#)), la quantité, les dates de livraison, le [gradient d'intensité sylvicole](#) et parfois

l'essence. La révision se fait en tenant compte des commentaires de plusieurs intervenants comme les planificateurs en forêt publique, l'agence de la forêt privée et autres intervenants.

Lorsque l'exercice de révision est terminé et les corrections apportées, la DGSPF (Direction générale de la production de semences et de plants forestiers) analyse les besoins exprimés. Par la suite, la programmation est faite et distribuée au réseau public et privé de pépinières, qui sont responsables de la production de plants forestiers. Vers les mois de février et mars, les producteurs de plants forestiers reçoivent leurs prochains contrats de production avec grand intérêt.

Pour notre région, la demande de plants est légèrement en hausse depuis l'an passé en forêt publique. Au total, les besoins exprimés pour le reboisement prévu en 2016 sont de 5 450 millions répartis comme suit : 2 927 millions en forêt publique, 2 438 millions pour la forêt privée et 85 000 plants pour les autres demandeurs.



Jean-Yves Allard, PFD en réceptient

# Migration de l'environnement micro-informatique (MEMI)

Yvan Lemieux,  
Responsable informatique  
Services administratifs régionaux

Le projet a débuté tôt en septembre et nous planifions terminer la migration régionale dans la semaine du 19 janvier. Un total de 127 postes est à migrer pour notre région.

La migration est découpée en trois livraisons soit le bureau de Rivière-du-Loup, celui de Rimouski et enfin celui d'Amqui.

Pour le bureau de Rivière-du-Loup, la migration est maintenant terminée et est en cours pour celui de Rimouski. Nous planifions entreprendre la migration dans la semaine du 12 janvier à Amqui.

Afin de pouvoir réussir l'opération, nous continuons de solliciter votre collaboration afin de limiter vos demandes de support aux urgences seulement, cela nous permettra de respecter l'échéancier. Votre équipe informatique fait le maximum afin que tout se déroule le plus rapidement possible tout en limitant les inconvénients liés à cette opération.



Nous vous invitons de nouveau à prendre un peu de temps pour réaliser vos autoformations qui vous permettront d'être plus efficace au moment de recevoir votre poste.

Nous vous remercions pour votre collaboration au succès de ce projet !



# Le Chantier feuillu

Greg St-Hilaire,  
Responsable des communications  
Direction générale

En 2012, le gouvernement du Québec lançait sa [Stratégie 2012-2017 pour transformer l'industrie québécoise des produits forestiers](#). Cette dernière a donné naissance à plusieurs fonds et programmes, mais j'attirerai votre attention que sur l'un de ses rejetons : le Chantier sur la forêt feuillue. L'objectif de ce Chantier est de revitaliser la forêt feuillue et son industrie en développant une gestion forestière efficace, en favorisant une industrie de transformation florissante et en mettant à profit les autres ressources de la forêt.

Ainsi, le Chantier a permis de tisser des liens avec les nombreux intervenants du Ministère qui travaillent, de près ou de loin, à solutionner des enjeux qui touchent la forêt feuillue québécoise. Plusieurs projets ont été réalisés ou sont à venir afin de déterminer l'état réel de la forêt, de l'industrie et de la diversification de l'économie.

Impliquée dans le Chantier depuis l'an dernier, notre région a déjà pu bénéficier de certains travaux, et ce, en plus des résultats de projets des autres partenaires. Vous pouvez entre autres consulter l'étude du [Groupe DDM](#) qui dresse un portrait de la forêt feuillue et de son industrie dans la région du Bas-Saint-Laurent (une étude similaire a été faite pour toutes les régions œuvrant au sein du Chantier). Cette étude, rédigée par Michel Vincent, est très intéressante et présente bien certaines particularités de la région. Il y est question des gains de qualité du bois obtenus grâce au jardinage des érablières, de la capacité unique des industriels de la région à travailler en partenariat et de la place importante qu'occupe la forêt privée dans la dynamique forestière régionale, pour ne nommer que ceux-ci.

Par ailleurs, si vous voulez en apprendre davantage sur 10 produits innovants qui pourraient voir le jour à partir de bois de faible qualité, consultez le rapport du [CRIQ](#). Vous y découvrirez une description des produits, diverses applications, la matière première nécessaire, les avantages et inconvénients, le procédé de fabrication et encore plus!

Et j'oubliais de mentionner que nous participons à un projet d'étude de tiges de bouleau à papier... Si vous voulez en savoir davantage, il faudra lire la prochaine édition du journal!



# En mouvement – Des départs – Des arrivées

## Des arrivées !!!

*Bienvenue*

**Alain Mailloux** traverse sur la rive sud et se joint à l'équipe de la Direction des opérations intégrées le 4 août dernier à titre de technicien en foresterie et en gestion du territoire. Les mandats qui lui sont confiés sont la rénovation cadastrale, les ententes de délégation de gestion auprès des MRC, il est aussi responsable du système de gestion des droits fonciers (GDF) et du Registre du domaine de l'État (RDE). Bonne chance dans tes nouvelles fonctions!

**Édith Lapointe** assure le suivi pour les tâches de secrétariat lors du remplacement de Francine Bélanger tous les lundis au bureau de Rivière-du-Loup. Celle-ci a débuté le 22 septembre et sera en poste jusqu'en janvier 2015. Bienvenue Édith !

## En mouvement

À la suite de la création du MFFP, **Marie-Andrée Gagné** et **Liliane Pelletier** se joignent aux SAR comme agente de bureau et technicienne en administration.

**Martine Landry** quitte la DGR et migre vers la DOI à titre d'agente de secrétariat. En plus du support aux professionnels, elle offrira un soutien l'UG pour une période indéterminée.

**Manon Perreault** quitte le MERN pour devenir conseillère en gestion intégrée forêts-faune à la DOI. Elle sera entre autres responsable des tables GIRT.

**Sylvain Champagne** succède à Jean-Yves Allard comme répondant régional de la DGSPF. Le transfert des connaissances est en cours jusqu'au temps des fêtes.

## Départs à la retraite

Après plusieurs années de services parmi nous, ils nous quittent pour une nouvelle vie :

13 juin 2014 Denis Théberge

9 juillet 2014 Normand Proulx

1<sup>er</sup> octobre 2014 Cécile Poinier

7 novembre 2014 Jean-Marie Hammond

19 novembre 2014 Thérèse Turcotte

24 décembre 2014 Jean-Yves Allard

À tous, nous leur souhaitons une retraite pleine de santé et des projets pour agrémenter leurs journées ensoleillées avec leurs proches.

## Cool la retraite



## Vie sociale

### Tournoi de Golf de la DGR

Gleason Gagnon,  
Coordonnateur régional géomatique

C'est le 20 septembre dernier que s'est déroulée la dernière édition du tournoi de golf au Club de golf Val-Neigette.

Malgré une température digne de la petite ère glaciaire, nos 13 braves compétiteurs ont grandement apprécié leur journée.

Encore une fois cette année, l'équipe menée de main de maître par le valeureux (et modeste) capitaine Gleason Gagnon, a réussi à soutirer les honneurs. Plusieurs prix de présence ont été remis aux participants, dont une cave à vin d'une valeur inestimable.

Merci à tous les participants, et plus spécialement à Alice Girouard (fille d'Éric) qui a bravé le froid pour se joindre à nous.



### Tournoi de balle donnée sur glace de Saint-Fabien

Ne manquez surtout pas la prochaine édition de cet événement ! L'équipe « Coupe à blanc » s'aura-t-elle encore s'imposer ? C'est ce que nous saurons du 27 février au 1<sup>er</sup> mars prochain !



### Tournoi d'hockey

Le Bas-Saint-Laurent sera présent et gonflé à bloc les 27, 28 et 29 mars prochain à Québec ! N'ayez pas peur de réserver ces dates pour venir encourager votre équipe !

### Pool d'hockey

Cette année encore, les gérants d'estrade de la DGR ont décidé de s'affronter. Pas moins de 15 participants ont usé de boules de cristal, de tarots, d'osselets et parfois de connaissances des joueurs afin de monter la meilleure équipe possible.

Notez que la bourse Philippe Marcotte, remise au gérant dont la saison a été la plus « laborieuse », a été rebaptisée bourse Charles Banville en l'honneur de ce gérant émérite qui nous a quittés trop vite.

### Party de Noël

20 novembre à Amqui :

Souper festif à la « Captive ».

28 novembre à Rivière-du-Loup :

Souper et soirée de quilles sous la thématique « Noël ».

11 décembre à Rimouski :

Pizza à volonté et chansonnier.

Un heureux temps des Fêtes à tous !